

**DECISION n°1088463
d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par
l'ASP des aides de l'agence de l'eau et de leur cofinancement FEADER
Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 dans le cadre du PDR
HAUTE NORMANDIE**

La directrice générale de l'agence de l'eau Seine Normandie,

- Vu le code de l'environnement notamment son article R. 213-40 ;
- Vu le 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie ;
- Vu la délibération n° CA 19-24 du conseil d'administration de l'agence du 12 juillet 2019 approuvant les modèles de décision d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'agence et de leur cofinancement FEADER pour les mesures de la programmation 2014-2020 ;
- Vu la délibération n° CA 15-32 du conseil d'administration de l'agence du 24 novembre 2015 approuvant le modèle de convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 ;
- Vu la convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 de la région HAUTE NORMANDIE signée le 22/12/2015 ;
- Vu la délibération n° CA 18-09 du conseil d'administration de l'agence du 12 janvier 2018 relative à la délégation des attributions du conseil à la Directrice générale.

DÉCIDE :

Article 1 – OBJET

L'agence de l'eau Seine-Normandie attribue à l'ASP les autorisations d'engagement suivantes pour **l'appel à projet n°2 Agriculture pour une Normandie Performante** du Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 Haute Normandie et l'année 2019 :

	Montant attribué par l'Agence			Montant attribué par les autres financeurs (Région, Etat)	Montant FEADER total	Montant d'aide total
	Part cofinancée	Part Top-Up ¹	TOTAL			
[Mesure 4.1.1]	58 558 €		58 558 €	996 644 €	248 857 €	1 304 058 €
<i>Imprévus</i>			1 171 €			
TOTAL			59 729 €			

Ces autorisations d'engagement devront être affectées par l'ASP à la gestion des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN définis à l'Article 2.

Le montant cumulé des autorisations d'engagements attribuées au titre de la convention-cadre visée sont précisés pour rappel en annexe 2.

Article 2 – ATTRIBUTIONS DES AIDES INDIVIDUELLES

Au vu de l'instruction des dossiers individuels réalisée par le GUSI (Guichet Unique des Services Instructeurs) et de la sélection des dossiers opérée en comité régional ad hoc, l'agence de l'eau Seine-Normandie décide l'attribution des aides pour sa part pour les dossiers individuels éligibles au 11^e programme d'intervention de l'Agence listés en annexe 1.

Article 3 – MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la participation de l'Agence s'effectue conformément à l'article 8 de la convention-cadre visée.

Article 4 – DUREE DE VALIDITE

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature, et à une durée de validité de 5 ans.

Date : lundi 20 avril 2020

Patricia BLANC



Directrice Générale

1

Top-up : sans cofinancement

Annexe 1 : liste des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN

Dépt	N° OSIRIS	NOM BENEFICIAIRE	COMMUNE	Liste des dépenses éligibles dans le projet	Montant aide Agence de l'Eau Seine-Normandie
76	RHNO040119DT0760109	GAEC LEMAIRE	LE HAVRE	Construction d'un bâtiment d'élevage de vaches laitières sur aire paillée avec aire d'exercice sur caillebotis et d'un silo, acquisition d'une faneuse	1 312,50 €
27	RHNO040119DT0270064	RABEL Marc Antoine	SAINT SIMEON	Aménagement d'une porcherie et bergerie sur paille avec clôture des pâtures	876,38 €
76	RHNO040119CR0230061	COURTOIS Eric	HAUDRICOURT	Construction d'un bâtiment d'élevage pour vaches allaitantes avec partie stockage fourrage et acquisition d'une faneuse	1 722,95 €
27	RHNO040119DT0270063	GAEC DES DEUX RIVES	HEUBECOURT HARICOURT	Construction d'un complexe laitier de 150 places VL avec fosse à lisier et andaineur à tapis	7 247,25 €
76	RHNO040119DT0760111	GAEC NAUWYNCK DU MANOIR	DOUDEAUVILLE	Extension d'une stabulation sur aire paillée pour 40 vaches laitières, acquisition d'une faneuse, une mélangeuse et une dérouleuse	1687,5 €
76	RHNO040119DT0760095	SCEA DU HALLOT	LA HALLOTIERE	Construction et aménagement d'une laiterie et d'une salle de traite, acquisition de niches à veaux, de tubulaires et d'une faucheuse	2 369,69 €
27	RHNO040119DT0270077	SCEA FORZY	GAMACHES EN VEXIN	Achat d'une bineuse et d'une herse étrille en copropriété et acquisition d'une mélangeuse et d'une caméra	5 501,55 €
76	RHNO040119DT0760092	GAEC DES PRIM HOLSTEINS	LINTOT	Construction d'un bâtiment veaux et élevage laitier, d'un bâtiment de stockage et accès . Extension de la salle de traite, acquisition d'un bol mélangeur, de tubulaires une faucheuse et une faneuse, création d'un silo	2 651,83 €
76	RHNO040119DT0760112	SCEA HEBERT	AMBRUMESNIL	Création de 3 poulaillers de volailles de chair label (bâtiments, équipements intérieurs) et acquisition d'un écorouveau	1 500,00 €
76	RHNO040119DT0760098	EARL DE LA GOURMETTE	ENVRONVILLE	Construction d'un bâtiment d'élevage pour bovins engrais de race limousine, extension du silo et acquisition d'une faneuse et d'une mélangeuse pailleuse	1 200,00 €
76	RHNO040119CR0230062	LEFEBVRE Patrick	SAUSSEZEMARE EN CAUX	Construction d'un bâtiment d'élevage, acquisition d'un godet désileur, d'un plateau fourrager et d'une pince enrubbage	262,50 €
76	RHNO040119DT0760096	EARL FERME DU BOSQUET	ANNEVILLE SUR SCIE	Création d'un bâtiment de stockage pour foin et paille. Acquisition d'un andaineur, de tubulaires, d'une caméra de surveillance et d'abreuvoirs.	1 155,00 €

Dépt	N° OSIRIS	NOM BENEFICIAIRE	COMMUNE	Liste des dépenses éligibles dans le projet	Montant aide Agence de l'Eau Seine-Normandie
27	RHNO040119CR0230054	CUMA DE LA VALLEE DE L'AVRE	ARMENTIERES SUR AVRE	Acquisition d'un andaineur à tapis, d'une faneuse, d'un groupe de fauche et d'un gyrobroyeur	27 832,50 €
27	RHNO040119DT0270066	EARL JALLAIN MARRE	SUZAY	Acquisition en copropriété d'un semoir double trémie, d'une bineuse, d'une herse étrille et d'un système de guidage RTK	3 237,75 €
Montant AESN					58 557,40 €
2% imprévus					1 171,10 €

Annexe 2 : Montants cumulés des autorisations d'engagements de l'AESN

	Mesure 4.1.1	Mesure 4.1.2	Mesure 8.2	Mesure 4.4	Imprévus (2%)	TOTAL
Décision n°1067517				48 087 €		48 087 €
Décision n°1060386		72 274 €			1 446 €	73 720 €
Décision n°1058385	13 077 €	27 850 €			819 €	41 746 €
Décision n°1062839			16 850 €			16 850 €
Décision n°1071786	13 981 €	45 017 €			1 179 €	60 177 €
Décision n°1074640	106 207 €				2 124 €	108 331 €
Décision n°1074777	69 267 €				1 386 €	70 653 €
Décision n°1075178				37 963 €	760 €	38 723 €
Décision n°1076741 (ex-n°1037764)			8 670 €			8 670 €
Décision n°1077468	52 591 €				1 052 €	53 643 €
Décision n°1079208	63 080 €				1 262 €	64 342 €
Décision n°1079461	205 660 €				4 113 €	209 773 €
Décision n°1080843				34 848 €	697 €	35 545 €
Décision n°1081530	135 591 €				2 712 €	138 303 €
Décision n°1083942	91 682 €				1 834 €	93 516 €
Décision n°1085142	156 655 €				3 133 €	159 788 €
Décision n°1085228			6 748 €		135 €	6 883 €
Décision n°1085335	337 345 €				6 747 €	344 092 €
Décision n°1086653	27 975 €				560 €	28 535 €
Décision n°1088463	58 558 €				1 171 €	59 729 €
Montant cumulé sur la période 2015-2020	1 331 669 €	145 141 €	32 268 €	120 898 €	31 129 €	1 661 106 €